



pole emploi me a menacer de radiation

Par **lyna2012**, le **11/05/2012** à **17:44**

aujourd'hui 11 mai j'avais rdv au pôle emploi malheureusement j'étais au docteur j'ai bien évidemment prévenu de mon absence et bien sûr justifié par un certificat médical celle-ci m'a annoncé que j'allais être radiée même pour raison médicale. je suis âgée de 34 ans et depuis 2 ans au chômage et j'ai travaillé pendant 14 ans aujourd'hui je perçois l'ass et rien d'autre je suis mère célibataire d'un enfant de 4 ans je n'accepte pas d'être traitée d'assistée alors que je ne le suis pas je voudrais savoir quel est mon recours si on me radie comme ça ? FAUT KAN MEME KE JE MANGE !!!!!460 euro voilà ce que j'ai pour vivre et j'imagine pas être radiée et être 2 mois sans ressource alors que j'ai justifié si vous plaît que dois-je faire?

Par **P.M.**, le **11/05/2012** à **18:05**

Bonjour,

Je pense qu'il faudrait que vous rencontriez le plus tôt possible votre conseiller pour essayer de trouver une solution...

Par **rosecelavi**, le **12/05/2012** à **00:54**

Bonsoir Lyna,

Je peux vous rassurer, si vous avez un justificatif tel qu'un certificat médical qui atteste qu'à l'heure où vous aviez votre entretien vous étiez chez le médecin, vous avez un motif légitime d'absence, et votre conseiller ne peut pas vous radier. Vous enverrez votre certificat médical en recommandé avec accusé de réception sans oublier d'en garder une copie. Si toutefois vous receviez, malgré cela, un avertissement avant radiation, je vous invite à venir exposer votre situation sur le site : <http://www.recours-radiation.fr> qui pourra vous apporter conseils et assistance.

Cordialement,

Rosecelavi